

VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR
Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

15

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **16 OCTOBRE 2025**

Objet de la délibération :

**SAINT TROPEZ –
OPERATION « VILLA
MISTRAL » PROJET DE
CONSTRUCTION NEUVE
DE 9 LOGEMENTS
LOCATIFS SOCIAUX**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **23**

Présents : Thierry ALBERTINI, Rodolphe ARNAUD, Bruno BAIXE,
Catherine BASCHIERI, Christian BRIEL, Michèle BUGEAU, Dominique
CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Dominique LAIN, Patrick
EVEILLEAU, Jeannine GHIO, Loïc GUILLEUX, Josée MASSI, Serge
PELLEGRIN, Valérie RIALLAND

Patrick DEBIEUVRE, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI
Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Valérie RIALLAND

Absents et excusés : Martine ARENAS, Dalila CHOUIAH, Carmen
COINTREL, Delphine GROSSO, Marc LAURIOL, Jacques PEYROT

Représentants du CSE présent : Didier D'HOTEL, Stéphanie
MANETTI

Commissaire du gouvernement : Frédéric LOUBEYRE (DDTM du
Var) – excusé

Monsieur le Président dit :
Chers Collègues,

Var Habitat a été sollicité par la Ville de Saint Tropez pour la réalisation de logements sociaux sur son territoire.

Cette acquisition est une réelle opportunité et permettrait à l'Office d'étendre son patrimoine sur une nouvelle commune, dans un secteur particulièrement tendu.

L'opération consiste en la réalisation d'un programme immobilier de 9 logements locatifs sociaux et 18 places de parkings.

La répartition par produit serait de 3 PLAI, 6 PLUS, répartis sur les 5 type 3 et 4 type 4.

L'opération nécessite l'acquisition par voie de bail emphytéotique administratif du tènement foncier, moyennant une redevance fixée à 1 € symbolique, figurant au cadastre de la manière suivante :

Commune : SAINT TROPEZ

Section : AL

Numéros :

- 58 : 737 m²
- 59 : 453 m²
- 60 : 460 m²
- 237 : 238 m²

Pour une surface totale de 1 888 m²

A ce jour, l'estimation prévisionnelle de cette opération est de **2 173 410 € TTC** et le plan de financement s'établit comme suit :

Subventions ETAT	30 000 €
Prêt CDC	1 214 385 €
Fonds Propres VH	699 025 €
Subvention exceptionnelle VILLE (à obtenir)	230 000 €
TOTAL	2 173 410 €

Je vous demande donc de bien vouloir autoriser :

- Le lancement de l'opération et son coût prévisionnel,
- L'acquisition des parcelles AL 58-59-60-237 par voie de bail emphytéotique administratif moyennant une redevance d'un euro symbolique,
- Le lancement des études, appels d'offres service et travaux et signature des marchés afférents,
- Le Directeur Général à signer tous les actes à intervenir nécessaires à la réalisation de l'opération tant pour son acquisition, que son montage juridique.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération, accordant ainsi les autorisations sollicitées.

Le Président,

Thierry ALBERTINI